

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

**COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 mars 2007 à 21 h 10, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Sont présents :**

**Commissaires :**

Mesdames : Lucie Désilets  
Colette Larose  
Chantal T. Renaud

Messieurs : Normand Héroux  
Sylvain Lévesque  
Jean-Claude Rousseau  
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Michel Parent  
Du secondaire: Monsieur Normand G. Gravel

**Sont également présents :**

Mesdames : Suzanne Gagnon-Poulin  
Francine Chabot  
Nicole Leblanc  
Denise Girard

Messieurs: Claude Denis  
Serge Mainville  
Jean Létourneau

**Sont également présents :**

Monsieur Denis Roy, directeur général  
Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint par intérim  
Me Marylène Drouin, secrétaire générale  
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 21 h 10.

21-CE-2006-2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jacques Séminaro :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Madame Colette Larose propose d'ajouter au point 14 : Règles de régie interne du Comité exécutif et du comité de travail du Comité exécutif.

La présidente appelle le vote :

POUR : 3

CONTRE : 4

ABSTENTION : 0

Madame Colette Larose enregistre son vote « POUR »

La proposition est rejetée à la majorité

**L'ordre du jour adopté se lit donc comme suit :**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal : Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2007
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
10. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
11. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
12. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 Réfection de la toiture / section A1, A2, A3, A4, A5 - École Pierre Laporte PCP046/511
  - 11.2 Réfection de la toiture / section B2 - École Saint-Romain PCP052/512
  - 11.3 Réfection de la toiture / section 32 - École Antoine-Brossard PCP076/519
  - 11.4 Réfection de la toiture / sections 24, 27, 29, 31 - École Pierre-Brosseau PCP085/522
  - 11.5 Réfection de la toiture / Sections C, C1, D, D1, D2 et marquises M1, M2 - École Hubert-Perron (PCP027/508)
  - 11.6 Fenestration / Aile C - École André-Laurendeau (PCP075/517)
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007

14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

22-CE-2006-2007

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 27 FÉVRIER 2007**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Claude Rousseau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2007 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

23-CE-2006-2007

**PCP046/511 - ÉCOLE PIERRE-LAPORTE  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS A1, A2, A3, A4, A5**

**CONSIDÉRANT** que quinze (15) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que onze (11) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Monique Bélanger-Burman du service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand G. Gravel :

**QUE** le contrat pour le projet PCP046/511, École Pierre-Laporte, Réfection de la toiture / sections A1, A2, A3, A4, A5, soit accordé à la firme «Les toitures Continental» pour un montant total de 335 760,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 1<sup>er</sup> mars 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007

24-CE-2006-2007

**PCP052/512 - ÉCOLE SAINT-ROMAIN  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTION B2**

**CONSIDÉRANT** que treize (13) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que onze (11) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architecte «Agence Guy Ruest Architecte»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Héroux :

**QUE** le contrat pour le projet PCP052/512, École Saint-Romain, Réfection de la toiture / section B2, soit accordé à la firme «Toitures Roger Lapointe Inc.» pour un montant total de 118 900,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 1<sup>er</sup> mars 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

25-CE-2006-2007

**PCP076/519 - ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTION 32**

**CONSIDÉRANT** que treize (13) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que onze (11) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Monique Bélanger-Burman du service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Colette Larose :

**QUE** le contrat pour le projet PCP076/519, École Antoine-Brossard, Réfection de la toiture / section 32, soit accordé à la firme «Les Toitures Continental» pour un montant total de 114 275,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 1<sup>er</sup> mars 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007

**26-CE-2006-2007**

**PCP085/522 - École Pierre-Brosseau  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS 24, 27, 29, 31**

**CONSIDÉRANT** que quatorze (14) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architecte «Agence Guy Ruest Architecte»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Madame Colette Larose :

**QUE** le contrat pour le projet PCP085/522, École Pierre-Brosseau, Réfection de la toiture / sections 24, 27, 29, 31, soit accordé à la firme «Omer Brault Inc.» pour un montant total de 349 995,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 13 mars 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**27-CE-2006-2007**

**PCP027/508- ÉCOLE HUBERT-PERRON  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS C, C1, D, D1, D2 ET  
MARQUISES M1, M2**

**CONSIDÉRANT** que dix (10) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que huit (8) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Monique Bélanger-Burman du Service des Ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Claude Rousseau :

**QUE** le contrat pour le projet PCP027/508, École Hubert-Perron, Réfection de la toiture / sections C, C1, D, D1, D2 et marquises M1, M2, soit accordé à la firme «Les Couvertures St-Léonard Inc.» pour un montant total de 119 077,75 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mars 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2007

**28-CE-2006-2007**

**PCP075/517- ÉCOLE ANDRÉ-LAURENDEAU  
FENESTRATION / AILE C**

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Groupe Leclerc»;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Lucie Désilets :

**QUE** le contrat pour le projet PCP075/517, École André-Laurendeau, Fenestration / aile C, soit accordé à la firme «Les Portes et Fenêtres A.D.G. / 3233430 Canada Inc.» pour un montant total de 241 346,10 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 26 mars 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 30.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale